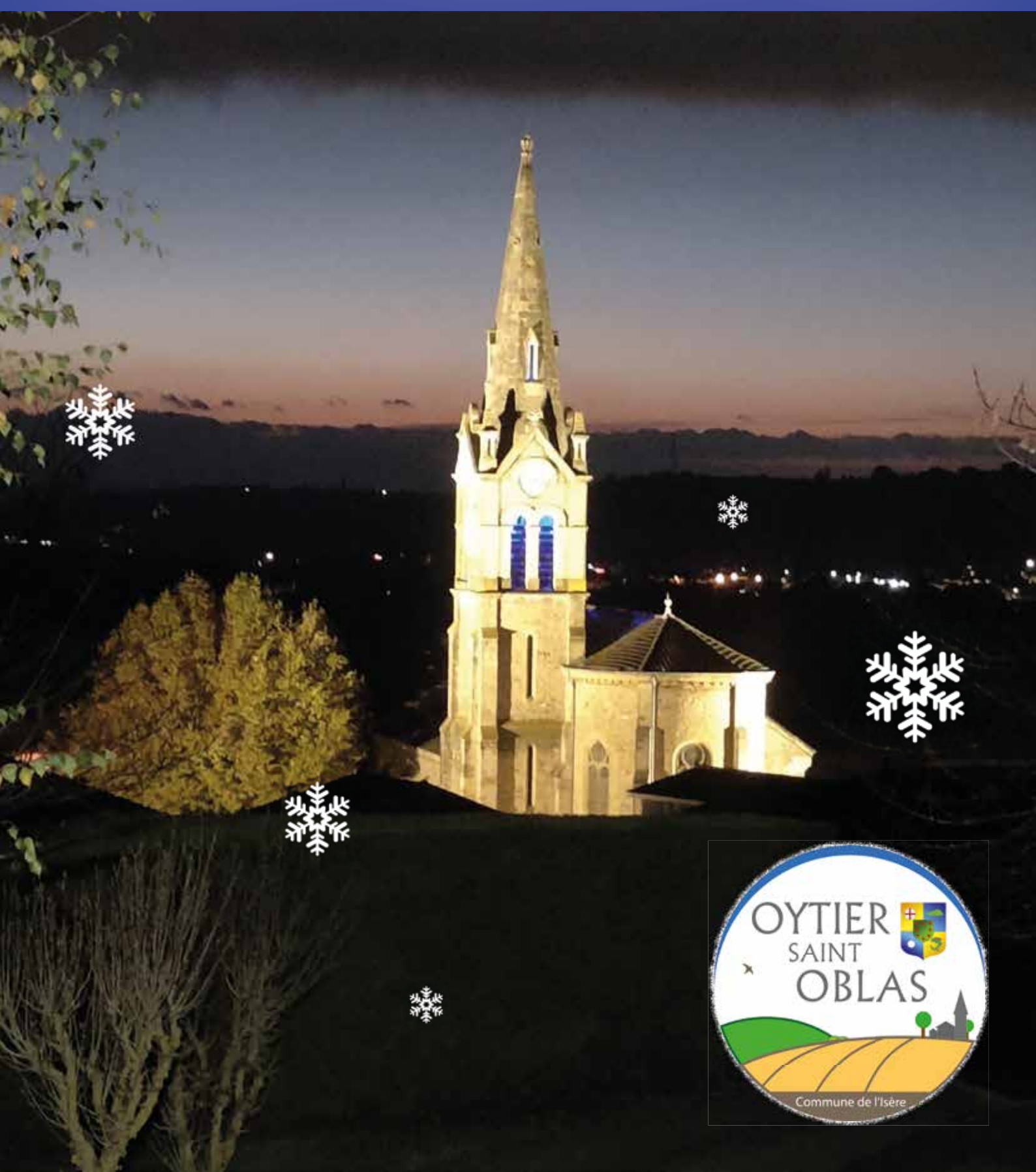


BULLETIN MUNICIPAL 2021



	Pages
Le mot du maire	3
La Municipalité	
Vos élus	4
Le personnel communal	5
Les infos utiles	5
Hommage à Marcel BOURIT	6
Les commissions municipales	
Finances	7
Urbanisme	8
Voirie- Réseaux - Éclairage	9
Bâtiments - Équipement - Cimetière	10-11
Environnement - Développement durable - Fleurissement - Cadre de vie	12-14
Jeunesse	15
Vie scolaire - Périscolaire	16-17
CCAS	18
Communication	19
Culture - Patrimoine - Bois et Forêts	20-21
Animation - Vie associative	22-23
Les associations	24-35
Infos Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné	36-37
Rendez-vous 2022	38
État civil	39

Direction de la publication : René PORRETTA, Murielle BONNEFOY.

Rédaction et correction : équipe municipale et commission communication, agents administratifs, associations, écoles, CCCND.

Maquette, PAO : Murielle BONNEFOY

Images : Mairie de Oytier, AdobeStock (droits acquittés), Pixabay, associations, F. Granjon, CCCND

Impression : Imprimerie Cuzin - Meyrié - IMPRIM'VERT / PEFC

Dépôt légal : décembre 2021 - 700 exemplaires

Si par mégarde, une erreur s'est glissée dans ce bulletin, nous vous prions de nous en excuser. Vous pouvez demander un rectificatif qui sera publié dans le prochain bulletin, en envoyant un mail à com@oytier.fr.



Chères oytillardes, chers oytillards,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour cette nouvelle édition du bulletin municipal 2021. Inutile de le nier, l'actualité nous rattrape encore une fois en cette fin d'année.

Depuis pratiquement deux ans, la pandémie covid-19 continue à chambouler notre vie, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite à ce titre souligner que nos administrés, dans une très grande majorité respectent toutes les préconisations dans un esprit citoyen et collaboratif et je les en remercie. J'exprime également mes remerciements à l'ensemble du personnel communal, aux élus responsables et aux enseignants, très sollicités au gré des nouveaux protocoles et qui, je dois le dire, font preuve d'une grande résilience.

Soyez tous assurés que nous faisons notre maximum pour rendre votre vie quotidienne la plus normale possible.

Côté travaux, le chantier du restaurant scolaire est désormais terminé. C'est un équipement très important pour les familles de Oytier et pour le service périscolaire car il nous permet d'affronter la crise sanitaire avec beaucoup plus de sérénité qu'auparavant.

En 2022 nous mettrons l'accent principalement sur la voirie, avec entre autres, l'aménagement du carrefour RD75 sous l'égide du département et la problématique des eaux de ruissellement sur certains secteurs du village. A ce sujet, la commune va s'équiper d'un tracteur multifonction afin d'intervenir sur différents types d'opérations (nivelage, curage, éparage, etc). Il nous permettra également de réaliser certains aménagements paysagers.

Côté animation, l'année qui se termine, compte tenu de la situation sanitaire, a été riche en événements : 14 juillet, Estivale du tonton, Festival Equit'Isère, théâtre, foire du 11 novembre. Je remercie les associations et leurs bénévoles qui ont tout fait pour le maintien et la réussite de ces manifestations.

A l'heure où je vous parle, il est impossible de prévoir ce qu'il se passera en 2022. Néanmoins, la municipalité apportera son soutien aux organisateurs pour les aider dans la réalisation de leurs projets.

Les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent à grands pas et sont des moments importants, synonymes de convivialité et de retrouvailles avec nos proches. Profitons de ces instants de joie, de partage et de bienveillance.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur ! Entourés des vôtres, continuez à prendre soin de vous.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

Votre Maire

René PORRETTA



Vos ADJOINTS

Vos CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Vos CONSEILLERS MUNICIPAUX



Maryline TASCIOTTI
Vie associative / Animation



Aurelie VERON



Auguste LINAGE
Gestion des salles et matériels /
Cérémonies / Bois et forêts



Sandrine BROCHU



Véronique AVELLANEDA



Monique GRANJARD
2ème adjointe
CCAS et Personnes âgées



Joseph PERIER
3ème adjoint
Bâtiments communaux /
Équipements sportifs / Cimetière



Enzo DORAZIO



Jean-Claude MUNARI
1er adjoint
Affaires générales / Urbanisme / Voirie



René PORRETTA
Maire



Cathy CHANUT
4ème adjointe
Finances



Jean-Louis VENIAT
Jeunesse /
Correspondant Défense Nationale



Xavier AUDEBET



Loup BRESSON
5ème adjoint
Vie scolaire / Péri-scolaire



Betty VISCOGLIOSI
Environnement / Développement durable /
Fleurissement / Cadre de vie



Jean-Marc FILERE



Murielle BONNEFOY
Communication



Caroline MAGEM



Jean-Pierre MESTRALLET

LES AGENTS DU SERVICE ADMINISTRATIF

Roselyne GABELLE
Laetitia REYNAUD
Agnès MARCELLIN
Delphine MOLLARD

LES ATSEM

= agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Marie-Laure BANIER
Christel DI LORENZO
Delphine DUBIEN

LES AGENTS DU SERVICE PÉRISCOLAIRE

Restauration scolaire / Garderie

Mélinda CORNEN
Rosa-Anna GADOUD
Elisabeth GIORGI
Karima TIET

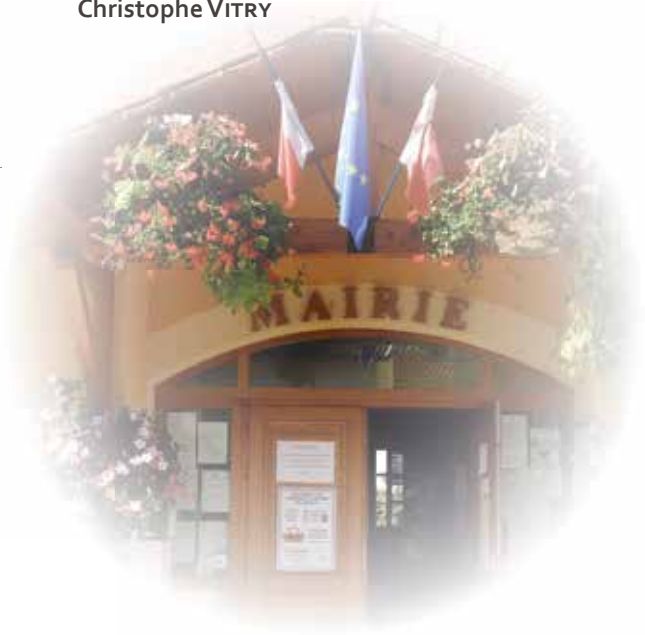
Ils agissent au quotidien
pour le bon service public
de notre municipalité

LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

Raphaël JOCTEUR
Morgan HENNER
Maxence JOCTEUR (apprenti)
Davy BERGERON
Bastien FOU DRAIN (contractuel)

L'AGENT DE POLICE MUNICIPAL

Christophe VITRY



LES INFOS UTILES

SERVICES D'URGENCE

Pompiers : 18 (portable 112)
Gendarmerie Heyrieux : 04 78 40 00 50

VOTRE MAIRIE

Tel : 04 74 58 26 08 ou mairie.contact@oytier.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
2 samedis par mois de 8 h 30 à 12 h (selon planning affiché en mairie et sur www.oytier.fr).

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage ordures ménagères : mercredi matin

Déchèteries

• Valencin :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13 h / 19 h
Mercredi : 8 h / 12 h - 13 h / 19 h
Samedi : 8 h / 12 h - 13 h / 18 h

• Saint-Georges-d'Espéranche :

Jeudi : 14 h / 18 h - Vendredi : 10 h / 12 h - 14 h / 19 h
Samedi : 8 h / 12 h - 13 h / 18 h

<http://www.smnd.fr/>

LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique en mairie.

MÉDIATHÈQUE

Accueil du public le mercredi de 9 h 30 à 12 h, le jeudi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Durant les vacances de Noël 2021, la médiathèque sera ouverte aux horaires habituels mercredi 22, jeudi 23 et mercredi 29 décembre.

VIE DE L'ÉGLISE

Personnes à contacter pour les différents services :

- Funérailles : Jean SERVANIN - Tel : 04 74 58 21 65.
- Mariage, Baptême, demande de messe : Lucette EMERARD - Tel : 04 74 58 25 28.
- Catéchèse : Maguy MONTAGNIER - Tel : 04 74 58 21 32.

Ces personnes pourront vous donner les informations nécessaires.

Les horaires et les lieux de Messe sont sur le tableau d'affichage de l'église (en face de la boîte aux lettres jaune) ou sur le site de la Paroisse Saint Hugues de Bonnevaux :

<http://www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr/>

Adieu Monsieur Bourit

L'équipe Municipale et moi-même avons appris avec grande tristesse le décès de Monsieur Marcel BOURIT, ancien Maire de notre Commune entre 1995 et 2001.

Marcel, est né à Lyon le 22 septembre 1926. Son père était originaire du Poitou et sa mère de l'Ardèche où il aimait se rendre quand il était enfant auprès de sa grand mère. Il est le troisième d'une fratrie de 6 garçons. Il a grandi à Tassin la Demi-lune.

Durant sa jeunesse il envisage des études de chimie, mais son père étant tombé malade, il se résigne à aider sa mère au marché du quai de la bibliothèque (Romain Rolland quai de Saône). C'est là qu'il découvre son futur métier de commerçant en fruits et légumes. Au fil des années il continue à développer son activité pour finalement s'installer à son compte en tant que grossiste au marché gare, où il fut le président des commerçants pendant de nombreuses années.

Marié en 1947 avec Henriette GAUCHER, ils ont 2 enfants et en 1971 ils achètent une maison au Bertholon (le petit château), où ils s'installeront à temps plein pour sa retraite.

Se sentant bien dans cette commune, Marcel Bourit décide de s'impliquer dans la vie communale et est élu maire en 1995. Durant son mandat il termine la mise en place du plan d'occupation des sols, réalise d'importants travaux de voirie ainsi que la construction de l'actuel local et terrain de boules.

Après le décès de son épouse en 2007, il vend sa maison et à cette occasion fait don à la commune du parc contigu à sa propriété dont la surface représente environ un hectare. C'est pourquoi la municipalité a décidé il y a quelques années de baptiser cet espace de verdure «Parc Bourit» qui profite aujourd'hui à tous les habitants de la commune qui s'y promènent régulièrement.

Marcel Bourit fait construire sa nouvelle habitation juste à côté pour pouvoir vivre ses vieux jours à Oytier comme il le souhaitait. C'est ici qu'il est décédé le 2 décembre 2021.

Dans l'équipe Municipale, nous sommes nombreux à l'avoir connu et nous garderons le souvenir d'une personne affable et toujours souriante. Pour moi il a été un compagnon de route et un guide bienveillant dans mes premières années d'élu municipal.

Nous le regrettons tous.

René Porretta



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le compte administratif est le bilan financier présenté par l'ordonnateur et soumis au conseil municipal. Celui-ci est voté chaque année et a pour but de rapprocher les prévisions budgétaires (Budget Primitif) de la réalisation effective des dépenses et recettes.

Il présente également les résultats comptables de l'exercice qui permettront d'effectuer l'affectation des résultats.

A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale. Le Maire soumet, pour approbation, ce compte administratif à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Celui de l'exercice 2021 sera donc présenté au printemps 2022.

Le compte administratif comporte 2 sections.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle permet le fonctionnement au quotidien de la commune. C'est un juste équilibre entre recettes et dépenses qui impose des choix et des priorités.

Les recettes sont issues des prestations de services, des impôts et taxes ainsi que des dotations de l'état pour le fonctionnement des communes. Les dépenses sont composées des charges qui permettent le fonctionnement au quotidien : charges de personnel, achats de fournitures et matériels, entretien des bâtiments et de la voirie, intérêts d'emprunts, etc.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle permet à la commune de se développer, de préparer son avenir. Ici aussi, priorités et choix sont de mise, sur du plus long terme.

Les recettes sont composées essentiellement d'emprunts et de subventions.

Les dépenses sont liées à des projets de construction et d'aménagement.

Budget réalisé 2020

FONCTIONNEMENT			
CHAPITRES	DÉPENSES	CHAPITRES	RECETTES
Charges à caractère général	388 377 €	Atténuation de charges	17 114 €
Charges de personnel	578 854 €	Produits de services	90 986 €
Atténuation de produits	7 799 €	Impôts et taxes	801 063 €
Autres charges	110 266 €	Dotations et participations	200 375 €
Charges financières	20 147 €	Autres produits	13 686 €
Charges exceptionnelles	3 512 €	Produits exceptionnels	18 288 €
Transfert en investissement	87 000 €	Excédent	124 469 €
TOTAL	1 195 955 €		1 265 981 €

INVESTISSEMENT			
CHAPITRES	DÉPENSES	CHAPITRES	RECETTES
Dépenses d'équipements	522 923 €	Subventions	169 841 €
Dotation fonds divers	3 192 €	Emprunts contractés	320 000 €
Capital Emprunts	58 322 €	Dotations fonds divers	155 646 €
Subvention d'équipement versée	1 211 €	Divers remboursements	5 097 €
TOTAL	585 648 €		650 584 €

Le Plan Local d'Urbanisme

Après plusieurs années d'élaboration, le PLU* de Oytier arrive enfin dans sa phase finale de concertation et d'approbation.

UNE PROCÉDURE DE LONGUE HALEÏNE

Petit retour en arrière avec quelques étapes importantes durant la procédure :

- 25 juin 2010 : mise en révision,
- 22 décembre 2011 : mise en demeure de mise en conformité de la station d'épuration de Septème,
- 28 février 2014 : mise en révision du SCOT* Nord Isère,
- 27 mars 2014 : suppression des COS*, Loi ALUR*,
- 11 décembre 2014 : présentation du PADD aux PPA,
- 10 février 2016 : réunion publique, première phase de diagnostic,
- 27 mars 2017 : réunion publique, présentation du PADD*,
- 10 décembre 2015 : réunion des PPA*,
- 6 mars 2017 : réunion des PPA*,
- 27 mars 2017 : caducité des POS* passage en RNU* (Loi ALUR*),
- 7 mars 2018 : arrêt de révision du SCOT* Nord Isère,
- 28 avril 2021 : réunion des PPA*.

POURQUOI UNE PROCÉDURE AUSSI LONGUE ET AUSSI LOURDE ?

Pour faire simple, une procédure de révision quelle que soit la taille de la commune doit prendre en compte plusieurs enjeux locaux et plus largement territoriaux, voire régionaux. Cela nécessite différentes études : environnementales, agricoles, aléas, assainissement, etc.

Par ailleurs, depuis la mise en place de la loi SRU* les documents d'urbanismes doivent être compatibles avec les documents hiérarchiques comme ceux du SCOT* Nord Isère par exemple. De plus, l'évolution de la loi en matière d'urbanisme est venue chambouler plusieurs fois notre travail, nous obligeant ainsi à reconsidérer certains points. Ce qui ne simplifie pas la tâche !

Vous l'aurez compris, en matière d'urbanisme les contraintes deviennent de plus en plus nombreuses. En ce qui concerne Oytier, notre commune est considérée comme un village situé en secteur à enjeu agricole dont le développement doit être limité au strict nécessaire.

OÙ EN SOMMES NOUS EXACTEMENT ?

Le règlement écrit et la carte de zonage sont maintenant terminés.

Le conseil municipal pourra donc procéder à l'arrêt de la procédure de révision dans quelques semaines et soumettre les documents à enquête publique.

Les dates vous seront communiquées en début d'année 2022.

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE D'UN PLU* ?

Une fois le PLU* approuvé par les services de l'État nous serons tranquilles pendant une dizaine d'années environ. L'histoire ne sera pas terminée pour autant. En effet, la **loi climat et résilience** viendra très certainement apporter de nouvelles contraintes, ce qui obligera toutes les communes de France à modifier leurs documents d'urbanisme. Mais ceci est une autre histoire...

*Lexique: PLU (Plan Local d'Urbanisme), POS (Plan d'Occupation des Sols), SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renouveau), SRU (solidarité et renouvellement urbain), PPA (Personnes Publiques Associées), COS (Coefficient d'Occupation au Sol), PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable), RNU (Règlement National d'Urbanisme..)

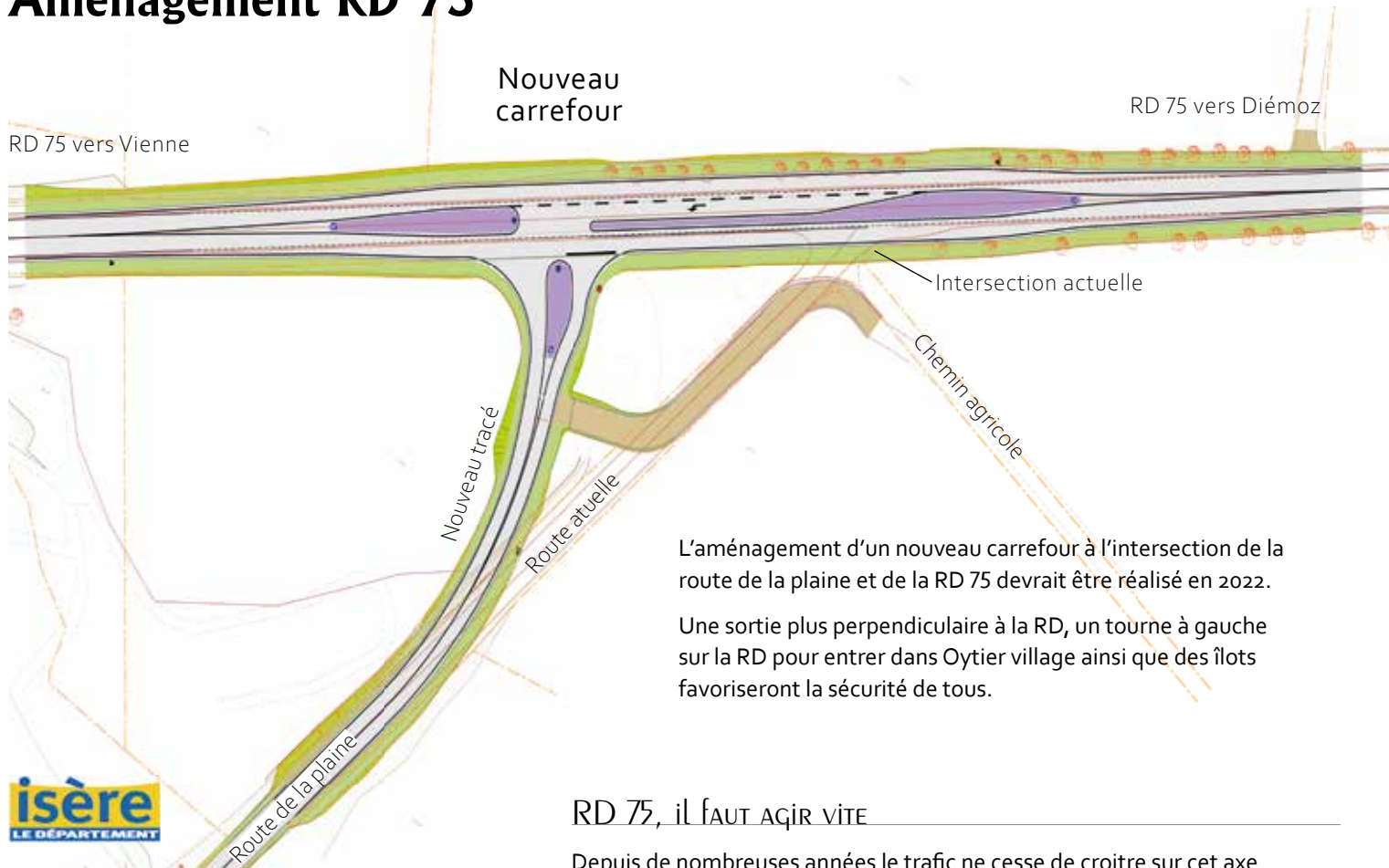


LE SAVIEZ-VOUS ?

Les différentes études réalisées sur notre territoire révèlent de multiples éléments plus ou moins visibles, plus ou moins connus qui interviennent sur la rédaction du PLU. En effet, notre village est concerné par :

- Les ZNIEFF : Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- Les zones humides.
- Les habitats remarquables (naturels ou semi-naturels).
- Les corridors écologiques qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversités, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.
- Les bâtiments patrimoniaux et le patrimoine archéologique.
- La carte des aléas.
- Les canalisations de transport de matières dangereuses.
- Les lignes à haute tension.

Aménagement RD 75



L'aménagement d'un nouveau carrefour à l'intersection de la route de la plaine et de la RD 75 devrait être réalisé en 2022.

Une sortie plus perpendiculaire à la RD, un tourne à gauche sur la RD pour entrer dans Oytier village ainsi que des îlots favoriseront la sécurité de tous.

RD 75, il faut agir vite

Depuis de nombreuses années le trafic ne cesse de croître sur cet axe routier. Le plus inquiétant, est que nous constatons de plus en plus de conducteurs dont le comportement est vraiment dangereux. Grande vitesse, dépassements hasardeux, téléphone au volant, écarts de conduite, les exemples sont nombreux.

L'été dernier nous avons vécu un accident particulièrement spectaculaire qui aurait pu se terminer par un drame. En effet un poids lourd est venu percuter les murs de clôture de 2 habitations situées le long de la départementale. Les circonstances sont encore troubles mais devant la gravité de cette collision, nous avons décidé, avec les riverains concernés, de saisir les instances du département afin de trouver des solutions dans le but d'améliorer la sécurité de cette route.

Après concertation et visite sur place avec le service aménagement et le vice-président du département en charge des routes, nous avons eu tout récemment un engagement de leur part, pour la mise en place d'une limitation de vitesse à 70 Km/h sur une portion allant du lieu-dit «les cabanes» jusqu'aux «Maisons Blanches», ainsi qu'une signalétique renforcée pour annoncer cette rupture de vitesse.

Parallèlement, nous demanderons à la gendarmerie de procéder à des contrôles réguliers de cette portion de chaussée. D'autres aménagements sont prévus à moyen terme, qui viendront renforcer ces travaux de sécurisation de la RD 75.

Côté municipalité nous suivons ce dossier de très près et nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure.

Éclairage public

Nous poursuivons la généralisation des ampoules Led basse consommation et étudions les meilleures solutions pour éclairer les « zones noires » parcourues par les collégiens ou lycéens pour rejoindre leur arrêt de car.

Par ailleurs, suite à une demande du club de tennis concernant l'éclairage des courts, une entreprise est intervenue pour une étude sur les mats d'éclairage du terrain de foot. Il s'avère que l'un de ces mats doit être remplacé. L'étude se déroule actuellement.

Le clocher



Le 23 février 2021, certains oytilards ont vu, de bon matin, un immense bras s'élever à hauteur du clocher... D'autres n'ont constaté que quelques jours, semaines ou mois plus tard que la croix avait disparu du haut du clocher.

Le support qui maintenait la croix était endommagé. Il était donc important d'enlever cette dernière. Cette opération a été réalisée par une entreprise spécialisée qui a fait un état de la santé de l'édifice dans le même temps.

Des travaux doivent être envisagés afin de pouvoir remettre la croix et refaire l'étanchéité du clocher. Ainsi, 3 rangées de pierres mesurant 40 cm de haut doivent être enlevées puis remises pour une bonne étanchéité. D'autres usures sont signalées sur les horloges et l'une des cloches.

Ce sont des travaux d'envergure qui nécessitent la consultation d'entreprises spécialisées et des demandes de subventions. L'étude est en cours et prendra du temps.



En attendant, nous vous partageons quelques images du clocher d'un point de vue que vous n'aurez jamais ! Nous sommes à 40 mètres de haut...



Prospective bâtiments

La mise en service du nouveau restaurant scolaire, qui abrite également au niveau du stade un local technique permet de libérer certains bâtiments et d'envisager différents projets.

ANCIENNE CANTINE

La mise en service du nouveau restaurant scolaire permet de libérer le bâtiment de l'ancienne cantine. Une réflexion est engagée quant à l'utilisation de cet espace qui ne peut, dans tous les cas, être utilisé en l'état. Des travaux devraient démarrer en 2022.

MÉDIATHÈQUE

Un projet d'aménagement de la médiathèque à la place du local technique face à l'église est en cours d'étude avec la CCCND et la DRAC (Direction Régionale d'Art et Culture), dans le cadre du contrat Territoire-Lecture. Une médiathèque plus grande et plus accessible verra peut-être le jour sur notre commune. Cela n'est encore qu'à l'étape de projet.

SALLE DES ASSOCIATIONS

La crise sanitaire a largement entravé la mise en service de cette salle. Il ne reste plus que quelques aménagements et cet espace pourra être réservé, grâce à un planning géré par les agents d'accueil en mairie.

Cette salle est réservée exclusivement aux associations de la communes et à la municipalité. Cette dernière a pour souhait de faire de cette salle un espace d'échanges et pourquoi pas, après avis et de façon occasionnelle, d'initiatives citoyennes visant le partage de connaissances, les échanges de savoir et savoir-faire, etc.

Communément intitulée *salle des associations*, nous souhaitons lui donner un nom que vous, oytillard.e.s aurez choisi.

A VOUS DE JOUER !

Ce nom sera choisi en 3 étapes :

DES IDÉES DE NOM POUR
LA NOUVELLE SALLE ?

1. Chacun propose un nom à compter de la date de distribution de ce bulletin municipal, et ce jusqu'au 15 janvier 2022.
2. Un vote est organisé du 15 au 30 janvier auprès des habitants (vous pourrez voter en ligne ou en mairie).
3. Les 3 noms en tête du vote citoyen sont soumis au vote en conseil municipal durant le mois de février.

PARTICIPEZ PAGE 38 !

Equipement

Le service technique de la commune s'équipe d'un nouveau matériel.

Le matériel que nos agents utilisaient jusqu'à présent ne répondant plus vraiment à nos nouveaux besoins, l'équipe municipal a décidé d'investir dans un nouveau matériel. Ce tracteur multifonction permettra d'agir plus efficacement et surtout d'élargir notre champ d'intervention notamment lors des grosses intempéries comme celles que nous avons vécus ces derniers mois.

Celui-ci sera équipé d'un chargeur, d'une épareuse, d'une cureuse de fossé, d'un balai latéral... Nous

Cet engin sera livré en tout début d'année et l'équipement actuel sera repris par le vendeur.



Nos actions 2021

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Cette année, le « nettoyage de printemps » a eu lieu le 27 février sous une météo variable et avec un engouement des participants. De nombreux enfants ont accompagné leurs parents, il y avait une véritable joie de mener une action commune sur notre village ce matin-là. Un diplôme d'éco-citoyen était remis aux jeunes participants.

Un goûter avec des produits du terroir a clôturé cette animation communale.

En tout, environ 7 tonnes de déchets ont été collectées sur l'ensemble du territoire de la commune.



L'équipe de la commission environnement lors de l'opération Nettoyons la Nature 2021



Nous rappelons à ce propos que l'accès à la déchèterie est gratuit. Les conditions d'accès sont consultables sur le site internet

du SMND (Syndicat Mixte du Nord Dauphiné) - VOIR EN PAGE 14 - et que tout dépôt sauvage est passible d'une amende prévue au code pénal. Il est toujours regrettable de constater qu'il existe encore de tels dépôts dans la nature.

ENVIRONNEMENT ET SENTIERS

La CCCND nous soutient dans l'entretien des sentiers de randonnées de notre village. Un cartoguide est en vente au siège de la communauté de communes et dans les commerces locaux. A Oytier, vous pouvez le trouver au P'tit Plus dans la ZAC du Mont Guillaume. Les sentiers sont ouverts à tous les marcheurs, cyclistes et cavaliers (pas d'engins motorisés !). Un panneau panoramique a été installé sur le chemin du recours.

La marche des collines a été reportée pour cause de Covid.

NOUS ET LA NATURE

Nos amies les abeilles et d'autres pollinisateurs sont en danger. Il est temps de penser à les préserver. Comment participer pour sauver les abeilles :

- Jardiner sans pesticides, ni insecticides, ni herbicides.
- Planter des haies non persistantes, planter des fleurs mellifères dans votre jardin et militer pour la biodiversité et le respect de l'abeille.

De plus nous sommes attentifs aux invasifs tels que le frelon asiatique, la pyrale du buis, des végétaux envahissants comme l'ambrosie, la renouée du japon, la grande berce,

l'impatience glanduleuse. Nous mettons en place un éveil à ces problématiques avec le soutien de la CCCND.

FLEURISSEMENT

Une équipe municipale engagée et efficace nous ravit par des plantations effectuées chaque année. Cette année a été particulièrement arrosée. Certaines plantes n'ont pas aimé cette humidité constante au mois de juillet, et d'autres ont proliféré comme jamais. Les choix de fleurs restent compliqués en fonction des années, les conditions météo nous jouent des tours et nous restons vigilants pour réaliser un fleurissement équitable, durable, économe et plaisant.

Le samedi 5 mars, rendez-vous est pris de 14 h à 17 h pour le



Elus et agents municipaux du service technique choisissent les plantes et réalisent les plantations printanières ensemble

Et pour 2022 ?

nettoyage de printemps au foyer rural, avec au programme le thème de l'eau animé par Naturama. Cette manifestation est ludique et nous responsabilise en tant que citoyen, acteur et respectueux de notre environnement. Nous réfléchissons également à une intervention sur le tri des déchets

Nous resemons des parcelles fleuries subventionnées par la CCCND.

Nous poursuivons notre étude sur la réalisation d'un théâtre de verdure dans le pré sous l'actuelle bibliothèque et sur les déplacements doux.

La gestion des ressources est aussi notre préoccupation avec :

- La poursuite de la mutation en leds basse consommation pour l'éclairage public.
- Un contrôle des bâtiments communaux afin d'optimiser la consommation énergétique par des isolations efficaces et durables.
- La récupération des eaux de pluie avec une citerne installée lors de la construction du restaurant scolaire.

Nous avons de nombreuses idées qui deviennent des projets au fil du temps et des financements possibles.

Notre commission est ouverte,
n'hésitez pas à nous rejoindre !

Que d'eau !

L'année 2021 a été marquée par les épisodes de fortes pluies et les inondations.

Les agents du service technique ont réalisé un gros travail de curage des fossés et ont dû sortir du lit des rivières divers détritiques. Ainsi, ils ont extrait des pneus en grande quantité, des traverses de chemin de fer, des souches...

Ce sont ces obstacles qui favorisent les débordements et les inondations.

Afin de limiter ces déconvenues, le SIRRA (Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval) rappelle quelques bonnes pratiques aux propriétaires riverains.

Et n'oubliez pas, lorsque l'eau monte, elle emmène tout sur son passage !

Nous tenons à remercier les agents qui ont œuvré sans compter, parfois de nuit et le week-end, parfois sous la critique négative et virulente.

N'oublions pas que «Bien vivre ensemble» demande responsabilité, bienveillance et écoute.

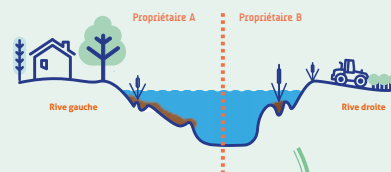


L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU une responsabilité du propriétaire riverain

A SAVOIR

Le LIT des cours d'eau appartient aux PROPRIÉTAIRES DES DEUX RIVES

«Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.»
Article L215-2 du Code de l'Environnement



Ce qui induit des DROITS, mais aussi des DEVOIRS

«Le propriétaire riverain est tenu à un **entretien régulier** du cours d'eau. Il a pour objet de le maintenir dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique, notamment par **enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, par élagage ou recépage de la végétation des rives.**» Article L215-14 du Code de l'Environnement

A FAIRE

Quelles sont les bonnes pratiques ? quand intervenir ?

SUR LES BERGES : L'intervention sur la végétation doit se faire en période de repos végétatif (d'octobre à mars).

DANS LE LIT : Les interventions dans le cours d'eau se font entre mai et septembre pour ne pas déranger la fraie des poissons. Attention: avant toute intervention, il faut prendre contact avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui doit en donner l'autorisation.

**ELAGUER
ABATTRE
RECEPER
DEBROUSSAILLER
PLANTER**

Mais ne pas : dessoucher, brûler, couper à blanc, utiliser des désherbants chimiques et stocker les végétaux sur la berge

PLUS D'INFORMATION ?

Téléchargez le guide d'entretien de la végétation dans l'espace «documentation» du site :

www.sirra.fr

ou contactez le SIRRA : 04.74.59.73.08



UN DEVOIR AUQUEL LE SIRRA PEUT SE SUBSTITUER...

... mais, seulement en cas de défaillance des propriétaires riverains, d'urgence ou d'intérêt général.

Le propriétaire reste donc responsable de l'entretien courant du cours d'eau. Lorsque les enjeux hydrauliques ou environnementaux le justifient, le SIRRA prépare des plans de gestion de la végétation, présentant des objectifs et des modalités d'entretien. Une DIG (déclaration d'intérêt général) est alors établie, autorisant ainsi le Syndicat à intervenir et à utiliser l'argent public sur des parcelles privées, au service du bien commun.

Tri des emballages... On vous simplifie la vie

Communication du SMND*

À compter du **1er janvier 2022** à Oytier, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le conteneur de tri.

La nouveauté : tous les emballages plastiques seront recyclés et valorisés.

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les flacons et bouteilles en plastique peuvent en effet être déposés dans le bac/conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton. Faute d'avoir des solutions techniques pour les recycler, nous devons les traiter avec les ordures ménagères. Tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés afin de trouver des solutions pour les recycler et trouver des débouchés pour la matière. Très prochainement, on pourra recycler plus car la modernisation en profondeur des centres de tri a été faite dans notre région. Il sera bientôt possible de trier plus d'emballages.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les habitants du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (CCEL, CCCND, CAPI). Une simplification majeure du geste de tri qui rendra la vie plus facile aux habitants ! Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

ET EN PRATIQUE ?

Les nouvelles consignes de tri à Oytier remplaceront les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

C'est un emballage ? Déposez-le dans le conteneur jaune !

-> Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

-> Déposez vos emballages en vrac dans le conteneur jaune (pas dans un sac).

À RECYCLER :

Vous pourrez déposer dans les conteneurs jaunes tous les emballages ménagers

sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, **tous les emballages en plastique, sans exception.**

Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Attention, les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre dédié, rappelons-nous, ils sont recyclables à l'infini !

En 2022, plus de doute : à Oytier, tous les emballages et papiers se trient !



DANS VOTRE BAC JAUNE

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



Déchèterie

Les deux déchèteries les plus proches de Oytier sont celles de Saint-Georges-d'Espéranche et de Valencin.

ATTENTION : l'accès aux déchèteries est maintenant automatisé par lecture de plaques d'immatriculation. Vous devez donc créer votre compte sur le site web du SMND afin de signaler votre plaque d'immatriculation et votre type de véhicule.

Pour s'inscrire, c'est ici : <http://www.smnd.fr/Les-decheteries-.html>

* Syndicat Mixte Nord-Isère



La jeunesse de Oytier bouge et s'implique !

DES L'ÉCOLE PRIMAIRE

Conseil Municipal des enfants

Faisant suite aux échanges avec les directrices des écoles publique et privée, l'élection du Conseil Municipal des enfants de Oytier se déroulera en début d'année 2022 et sera suivi de l'installation des élus. Ce conseil sera composé d'enfants des classes de CE2, CM1 et CM2, résidants à Oytier. Cette mixité d'âge permettra dès la première année de créer une passerelle entre les écoles de la commune et le collège.

Action solidaire

On peut relever une belle initiative des élèves de CM1 et CM2 et de leur maîtresse Charlotte Favier qui participent à l'Opération « Noël solidaire » en collectant des boîtes constituées d'un produit d'hygiène, d'une friandise, d'un vêtement chaud et bien sûr d'un joli petit mot à l'attention des SDF et des plus démunis qui font appel à la Croix Rouge de Vienne. Pour donner suite à une rencontre qu'ils ont eue avec un représentant de la Croix Rouge sur leur sollicitation, pour qu'il leur explique ce qu'était la Croix Rouge et ses missions, ils ont décidé d'étendre cette action à l'ensemble de l'école créant ainsi une belle synergie et surtout une magnifique action de solidarité envers les personnes qui vivent dans la pauvreté ! Un grand bravo à eux !

ET CHEZ LES ADOS ET JEUNES ADULTES

K'fé des jeunes

L'année 2022 marquera la création, grâce au soutien et à l'aide de la communauté de communes et des animateurs jeunesse, du K'fé des jeunes sur le modèle de celui de Charantonay qui est maintenant bien rodé. Ce lieu d'échanges qui est également un espace d'expression et de création pour les jeunes à partir de 11 ans trouvera sa place dans une partie de l'ancienne cantine de Oytier, une fois les travaux réalisés.

Conscrits

Ça y est ! L'association des conscrits de Oytier est née ce 9 octobre 2021. Ils ont procédé en mairie à l'élection de leur Bureau. C'est un groupe de jeunes gens très dynamiques avec des projets pour la jeunesse de Oytier. Les représentants pour la commission jeunesse sont Manon RAIA, Mathéo TORA et Loris BROSSARD.

NOUVELLE
ASSO



Les conscrits de Oytier lors de la constitution de leur association avec des membre de la commission jeunesse

Services périscolaires communaux

Le service de **cantine** accueille en moyenne 45 enfants de maternelle et 100 enfants de primaire.

Le service de **garderie** accueille en moyenne 30 enfants le matin et 50 enfants le soir.

LES HORAIRES DE GARDERIE

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h.

Pour + d'infos sur les inscriptions, les tarifs... -> www.oytier.fr/inscriptions-scolaires-periscolaires

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le 12 novembre 2021, les enfants sont ravis de déjeuner dans le nouveau restaurant scolaire. Et pour les plus grands, c'est « comme au collège ! ». En effet, si les plus

petits sont toujours servis à table, pour les élèves d'élémentaire, c'est un self-service qui est proposé. Alors, si les débuts ont demandé quelques adaptations, les enfants, comme le personnel sont enchantés de ce nouveau restaurant scolaire lumineux, avec une belle vue et une bien meilleure acoustique.

École Publique St Exupéry

173 élèves sont inscrits cette année à l'école Saint-Exupéry de Oytier Saint Oblas. Chaque classe compte entre 24 et 27 élèves.

Mme GENIN est la directrice pour cette année scolaire.

L'équipe enseignante accueille deux nouveaux enseignants : Mme FAVIER et Mme MUCKENHIRN.

RÉPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR CLASSE

Classes	Enseignant.e.s
Maternelle : Petite / Moyenne section	Mme GENIN Mme MUCKENHIRN
Maternelle : Moyenne / Grande section	Mme BERTHERAU Mme MUCKENHIRN
Maternelle : Grande section / CP	Mme BONNOT Mme MUCKENHIRN
CP/CE1	M. PINARDI
CE1/CE2	Mme MANGIN
CE2/CM1	Mme CAREZ Mme MUCKENHIRN
CM1/CM2	Mme FAVIER

PROJETS MENÉS EN 1^{ÈRE} PÉRIODE

En première période l'ensemble de l'école a commencé à travailler sur son projet d'année autour des **métiers**. Pour ce début d'année, les élèves ont réalisé des activités autour des métiers de la loi.



PROJETS MENÉS EN 2^{ÈME} PÉRIODE

Deux spectacles ont été organisés à l'école :

De la classe de PS/MS à la classe de CP/CE1, les élèves ont eu le plaisir de découvrir un **spectacle autour des dangers domestiques** et des différences entre les maisons du passé et les maisons actuelles. Ce spectacle s'intitule « *Une maison bizarre pour Balthazar* ». Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont eu un **spectacle interactif et musical** qui s'est déroulé comme une surprise au sein de leur classe avec deux acteurs qui, avec la complicité de la maîtresse se sont fait passer pour un élève et une intervenante.

PROJETS ANNUELS

Les PS/MS et MS/GS participeront à deux sorties cinéma avec le projet **École et Cinéma**.

Les CM1/CM2 participent à un projet en lien avec le collège intitulé **Voyage Lecture**.

Les classes d'élémentaire participeront à un projet nature en lien avec un **intervenant du massif du Pilat**.

INSCRIPTIONS

Pensez à prendre contact à partir de janvier avec la directrice de l'école pour les inscriptions de la rentrée 2022.

04 74 58 20 34 - ce.0380824P@ac-grenoble.fr
(jour de décharge le lundi)

Le nouveau Restaurant Scolaire

Quelques jours avant l'ouverture officielle, le maire invite les enseignants et quelques parents qui ont participé au projet à visiter les lieux



12 novembre 2021 : tout premier déjeuner dans le nouveau restaurant scolaire



Nouvelle garderie aussi !

École privée les Abeilles

Nous accueillons cette année aux Abeilles 70 élèves répartis en 3 classes.

FIL CONDUCTEUR DE L'ANNÉE

Tout au long de l'année, les enfants de la Toute Petite Section au CM2 travailleront avec comme fil conducteur le thème « Une école en couleurs ».

Ainsi, plusieurs projets animeront l'année en s'adaptant aux petits comme aux grands au travers de découverte d'albums, de chants, d'œuvres d'art.

A chaque fin de période, un temps fort coloré rassemblera tous les niveaux.

Plusieurs interventions, financées par l'APEL, sont prévues dans l'année : projet couleurs et émotions, spectacle, projet d'écriture avec mise en couleur sous la houlette d'une illustratrice, séances Musique et Couleurs avec la Fabrique musicale, atelier créatif.

Ce fil multicolore nous mènera ainsi jusqu'à la kermesse de fin d'année.

ATELIERS DU TEMPS DE MIDI

Des activités sont proposées sur le temps méridien au travers desquelles les enfants peuvent exprimer leur curiosité, jouer pour apprendre mais aussi se détendre : jeux de société, loisirs créatifs, percussions...



Portes ouvertes le Vendredi 18 mars 2022

INSCRIPTIONS

Vous pouvez, dès à présent, prendre rendez-vous avec la directrice Sophie Goudmann pour les inscriptions de la rentrée 2022.

04-26-05-45-09 - epa38@orange.fr
<http://www.ecoleoytier.com/>

Noël, un temps fort !

Référent : Monique GRANJARD

Membres élus : Véronique AVELLANEDA, Sandrine BROCHU, Cathy CHANUT,
Auguste LINAGE, Caroline MAGEM, Betty VISCOGLIOSI

Membres extérieurs : Didier AVELLANEDA, Corinne BALBUENA, Robert CROS,
Sophie FIORUCCI, Gilles GRANJARD, André GUYOT, Bernard MONTAGNIER

Pour l'équipe du CCAS et les aînés de notre village, Noël est l'occasion de la rencontre et du partage.

Le tirage de la tombola aura lieu en fin d'après midi et chaque dame se verra offrir une composition florale.

LE REPAS DE NOËL

Il a lieu traditionnellement au mois de janvier. Annulé en 2021, il doit à nouveau être **REPORTÉ** pour 2022 (en raison de la vague actuelle de COVID-19) et n'aura donc pas lieu en janvier. Nous espérons vivement que ce n'est que partie remise.

Ce repas offert par le CCAS aux personnes de 65 ans et + sera animé par la troupe LINZ SHOW COMPAGNIE et ses danseuses.

Franck Jars et son équipe nous réglera de ses petits plats mijotés.

LES COLIS DE NOËL

Les aînés peuvent choisir de recevoir un colis s'ils ne peuvent ou ne veulent pas participer au repas de Noël. Cette année les équipes du CCAS distribuent : 50 colis Femme, 51 colis Homme et 8 colis EHPAD.

L'ÉQUIPE du CCAS

et DIDIER AVELLANEDA (absent pour la photo)



Qu'est-ce que le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif, distinct de la mairie, qui intervient en matière d'aide sociale.

Pour son fonctionnement, le CCAS est administré par un conseil d'administration dont le maire est le président ; il comprend à parts égales des membres élus par le conseil municipal et des membres extérieurs.

Les actions du CCAS

- Rédige avec le bénéficiaire et transmet aux différentes instances les dossiers de demande d'aide : APA (Allocation personnalisée d'autonomie), ADPH (Aides à domicile pour personne handicapée), téléalarme, obligation alimentaire.
- S'assure de la santé des personnes âgées et fragiles en participant à la maintenance de la téléalarme et en mettant en place des visites lors d'épisodes climatiques tels que canicule ou enneigement extraordinaire.
- Propose des aides financières ponctuelles, sur demande justifiée.
- Participe à la mise en place avec la communauté de communes (CCCND) d'une mutuelle négociée.
- Lutte contre l'isolement des personnes âgées en leur proposant, entre autres, un colis ou un repas de Noël animé, selon leur choix.

Plusieurs médias pour mieux vous informer

Vous informer en temps réel des décisions et actions de la municipalité est une préoccupation permanente. A l'heure de la sur-information, il est parfois difficile de communiquer de façon efficace, pour être lu et compris. Les différents supports d'information que nous alimentons sont complémentaires et chacun a son style, son utilité.

PANNEAU LUMINEUX

Il permet d'annoncer de façon instantanée ce qui se passe dans notre village. Situé sur la place Castelliri, il permet aux passants d'être informés.

Vous l'avez sans doute remarqué, l'ancien panneau lumineux a été retiré fin octobre 2021 et devait être remplacé par un nouveau moniteur d'affichage dynamique installé par la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné. La pénurie de circuits imprimés actuelle repousse l'installation à janvier 2022.

Ce panneau de dernière génération nous permettra une communication plus complète, plus vivante, plus illustrée.

SITE WEB

S'il est un outil officiel, qui permet de savoir ce qui se passe à la mairie, sans se déplacer, c'est bien celui-ci.



Le site web regroupe dans différents menus les éléments utiles à la vie quotidienne (école, état civil, vie de la municipalité, animations, etc). Les rubriques **agenda** et **actualités** sont alimentées chaque semaine. Un accès rapide à vos démarches est proposé ainsi qu'une pastille d'info flash pour l'information importante et urgente. Des formulaires de contact vous permettent de solliciter les élus.

APPLICATION POUR SMARTPHONE



Si vous êtes plutôt mobile, il faut installer l'appli de la mairie de Oytier sur votre smartphone. Les actualités et les événements publiés sur le site web arrivent directement sur votre smartphone. DING ! Une notification vous invite à consulter votre écran sur lequel vous découvrez l'information ! Ainsi, plus besoin pour vous d'aller chercher l'information : elle vient à vous !

PAGE FACEBOOK

Et oui, il faut vivre avec son temps !

Les réseaux sociaux sont partout. La page Facebook de Oytier permet de transmettre une information instantanée, plus légère, moins formelle. Elle est souvent accompagnée d'un appel à l'action : dire que l'on aime cette info, partager avec ses proches, ses amis.



Nous sommes particulièrement vigilants à l'ambiance qui règne sur cette page. Pour cela, la page Facebook de la mairie contient dans la rubrique «A propos» une charte d'utilisation et de modération.

Si Facebook permet aux oytillard.e.s de s'exprimer, nous veillons (3 élus administrent cette page) à ce que les propos restent bienveillants et constructifs.

Souvenons nous, derrière chaque publication, derrière chaque information, il y a des être humains qui font leur travail avec engagement et conviction.

Restons respectueux et courtois !

LE SAVIEZ-VOUS ?

1200

personnes visitent chaque mois notre site web www.oytier.fr

314

personnes ont installé l'Appli de la mairie de Oytier sur leur smartphone

831

personnes sont abonnées à la page Facebook de la Mairie



Certaines publications, comme celle sur le premier déjeuner des enfants dans le nouveau restaurant scolaire, publiée le 12 novembre 2021 peuvent toucher jusqu'à 2 800 personnes sur Facebook. Score égalé par les informations sur la recrudescence de cambriolage publiées au mois d'octobre 2021 ou le direct lors de la fête de village du 16 juillet 2021.

M diath que

POUR LES PETITS...

Outre les permanences au public, la m diath que d'Oytier accueille  galement les classes des  coles publique et priv e, dans le cadre de la participation au **Prix Nord Is re** pour tous les niveaux de la Maternelle au CM2. Une pr sentation des diff rentes s lections par niveau est propos e aux enfants, avec un vote au mois de Mai, organis  dans les m mes conditions qu'un vote officiel.

Durant l'ann e, les enfants seront re us en accueil avec animations ou consultation et pr t de livres.

Une fois par mois, les « ASMAT » dans le cadre du Relais d'Assistantes Maternelles peuvent participer   un temps avec des histoires/comptines pour les petits.

... ET LES GRANDS

Comme chaque ann e, les adultes peuvent participer au Prix **Gouttes de Sang d'Encre** avec une s lection de 5 romans policiers, et le Prix **Bulles d'Encre** avec un choix de 5 BD polici res. Les r sultats de ces 2 prix



ont  t  annonc s fin Novembre. Tout adulte inscrit en m diath que peut y participer.

VENIR   LA M DIATH QUE

Les nouvelles familles arrivant sur la commune peuvent toujours b n ficier d'un abonnement gratuit pour un an. N'h sitez pas   vous renseigner aupr s de la Mairie.

Le nombre d'adh rents actuels pour la m diath que d'Oytier s' l ve   environ 300.

N'h sitez pas   nous rendre visite pour vous renseigner, ou simplement venir passer un petit moment de lecture et de d couverte   la m diath que.

NOS HORAIRES D'OUVERTURE :

Mercredi : 9 h 30 / 12 h

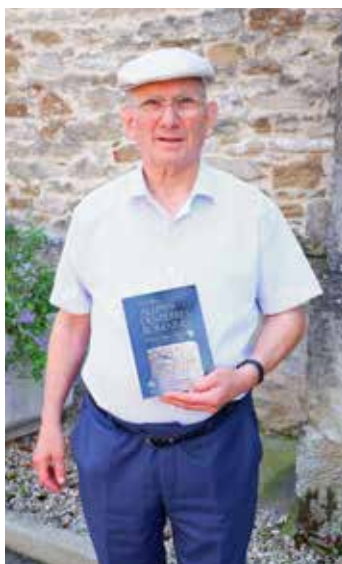
Jeudi : 16 h / 18 h

Samedi : 10 h / 12 h 30

Infos, recherches, r servations

<https://mediatheques-collines.bibli.fr>

Une trace  crite de notre histoire

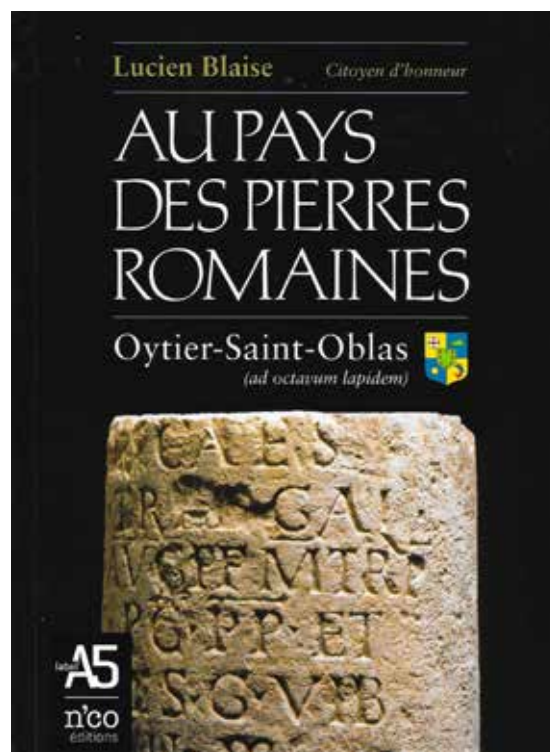


Apr s deux ann es de travail et de recherche, Lucien Blaise, oytillard bien connu voit son livre  dit    l'automne 2021.

Au pays des pierres romaines

Un livre qui en dit long sur l'histoire de notre village ! Merci Lucien pour cet ouvrage qui nous permet de mieux conna tre le pass  de notre village et des environs.

Vous pouvez acheter le livre   la Boucherie Checola - ZAC du Mont Guillaume   Oytier-Saint-Oblas ou directement aupr s de l'auteur : 06 32 55 27 22 ou 04 74 58 27 42.



La chapelle Saint Jean

La chapelle Saint-Jean située au Péage de Oytier, cachée dans un chemin éponyme à la limite des communes de Oytier et Septème, est un bâtiment datant du moyen-âge.

Répertorié à l'inventaire du patrimoine local, celui-ci a été la propriété d'un médecin pendant des années et légué à la commune au cours du mandat de monsieur Laurent Giorgi.

Une association Oytillarde (Les Péageois Réunis), s'était constituée autour d'un projet de restauration et d'entretien du site. Cette association a désormais cessé son activité et la question du devenir de cette petite chapelle se pose à nouveau.

Depuis quelques mois sous l'impulsion de la commission culture et patrimoine de la communauté de communes, un nouveau projet prend corps dans le cadre de la valorisation de l'ensemble du patrimoine du territoire de l'intercommunalité.

Un travail est en cours avec les élus et techniciens pour inventorier et qualifier ces sites. Une visite de l'architecte du patrimoine du département sera organisée tout prochainement pour faire le diagnostic préalable. Le but est d'accompagner les communes pour redonner vie à ces lieux emblématiques.

La municipalité adhère complètement à ce projet qu'elle souhaite voir aboutir avant la fin du mandat en 2026.



Juste se retrouver !

Malgré les restrictions imposées par la crise sanitaire que nous traversons, nous avons à coeur d'encourager la vie associative et les animations qui nous réjouissent tous.

Ainsi, nous sommes ravis d'avoir pu partager plusieurs moments forts qui ont rassemblé de nombreuses personnes, tout en respectant au mieux les règles sanitaires.

Nous tenons à remercier le monde associatif, toujours aussi dynamique et innovant sur notre commune. Bravo à ceux

qui se sont lancés en 2021 : les conscrits et l'Amicale pétanque oyillardarde.

Et merci aux oyillard.e.s qui répondent présent à chaque fois ! Merci aussi à nos amis italiens du joli village de Castelliri, qui, malgré la distance et les conditions sont toujours en projet aux côtés de notre groupe jumelage.

Plus que de longs discours, ce sont des images que nous vous partageons.



Visioconférence du mois de juin 2021



Remise du titre de Citoyen d'honneur à Francesco Quadrini par René Porretta Septembre 2021

Jumelage

La commission n'a pas perdu contact avec notre ville de Jumelage Castelliri, malgré les circonstances.

Nous avons fait deux commissions en visio avec Francesco Quadrini et des élus du village de Castelliri.

Francesco Quadrini est venu nous rendre visite au mois de Septembre et nous avons organisé une petite réception pour l'accueillir. Monsieur le maire lui a remis un titre de citoyen d'honneur ainsi que le livre dédié de Lucien Blaise.

Un projet est en cours avec pour objectif la participation d'un groupe de musique italien au Festival du tonton lors de l'édition de Mai 2022 et l'intervention d'un groupe de musique français lors du Tarantelliri, Festival à Castelliri.

L'aboutissement de ce projet sera bien entendu lié à l'évolution des conditions sanitaires.



Nettoyons la nature



Fête nationale



Estivale du Tonton



Foire de la Saint Martin



Forum des associations



La Place Castelliri en tenue de Noël



Festival Equit'Isère



ACTIVITÉS

- Aquagym mardi matin ou jeudi après-midi.
- Gymnastique mardi matin.
- Gymnastique de maintien en forme mercredi matin.
- QI-GONG mardi après-midi.
- Danse en ligne jeudi matin.
- Ping-Pong mardi et jeudi matin.
- Cyclo en alternance mercredi ou jeudi.
- Randonnées locales vendredi matin (3 niveaux).
- Randonnées régionales lundi en alternance à la journée ou après-midi.
- Randonnées Montagne quelques jeudis à la journée.
- Marche Nordique vendredi matin.
- Raquette à neige lundi de janvier à mars selon enneigement.



- Présenter un pass sanitaire.

Une trentaine de bénévoles titulaires d'un diplôme délivré par la Fédération Française de la Retraite Sportive encadrent les activités. La Gymnastique et le QI-GONG sont assurés par des professeurs diplômés.

Nous comptons 270 inscrits pour la saison 2021/2022.

Les adhésions sont toujours possibles en cours de saison.

Pour tout renseignement
contactez Bernard DEGOUTTE
06 31 61 08 81 – bdegoutte@gmail.com

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir au moins 50 ans.
- Résider à OYTIER ou à SEPTEME ou dans les communes limitrophes dans la limite des places disponibles par activité.
- Fournir un certificat médical de moins d'un an.

ACORA CHOEUR

Comme beaucoup d'autres associations, la chorale a été perturbée par la pandémie.

Les répétitions annulées depuis octobre 2020 n'ont pu recommencer qu'au mois de Juin suivant.

L'année s'est terminée par un dîner concert pour maintenir les liens qui unissent les choristes.

Les répétitions ont repris fin août pour préparer l'animation de la messe à la chapelle de St Just le 12 Septembre, suivie du verre de l'amitié.

Et dès début octobre, l'ensemble s'est mis au travail en vue de son traditionnel concert de Noël programmé le 19 décembre.

Les répétitions se font en alternance à St Just et Oytier tous les mardis de 19 h 30 à 21 h 00.

L'effectif s'est, hélas, encore un peu réduit, malgré l'arrivée de nouvelles voix. Heureusement, l'équilibre entre les 4 pupitres arrive à se maintenir.

Si vous aimez chanter, rejoignez-nous !

Renseignements auprès de :
Lucile SAUGEY - 06 70 38 56 02.
Yves GERMAIN - 06 75 23 12 28.



LES DAUPHINS

L'association « les Dauphins » est une association pour les assistantes maternelles agréées de Oytier st Oblas. Ayant pour but l'échange, elle facilite la sociabilisation des enfants, et permet aux assistantes maternelles de ne pas être isolées.

Un temps collectif est proposé chaque matin dans une salle prêtée généreusement par la mairie. Nous l'avons équipée de jeux, livres, matériel de puériculture afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Lorsque le temps nous le permet nous nous réunissons afin de faire une promenade, une sortie au parc ou à l'aire de jeux.

Notre métier nous permet de proposer un accueil familial et grâce à cette association nous pouvons l'enrichir avec ces rencontres quotidiennes.

Toutes les assistantes maternelles de Oytier sont les bienvenues afin d'agrandir l'association.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06.27.82.29.70 ou audreysmo@hotmail.com (Audrey Lebert, présidente de l'association).



AEP - ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE



Suite aux événements sanitaires, le séjour habituel au «Vieil» sur l'île de Noirmoutier n'a pas pu avoir lieu en avril 2021.

L'AEP prévoit pour 2022 son stage de voile pour les enfants de 9 à 16 ans.

Il se déroulera du dimanche 24 au samedi 30 avril !

Ce stage permet aux enfants de découvrir la pratique du catamaran, du paddle, de la sardine pour les plus jeunes, et même du char à voile, suivant les conditions météo.

Les enfants participant au stage sont inscrits à l'école de voile de Noirmoutier, sous la responsabilité de moniteurs diplômés. Ils doivent être aptes au sport et savoir nager.

CLUB MULTI COLLECTIONS

Le Club Multi collections est en sommeil depuis 2 ans. En effet, 4 bourses ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Pendant ces deux années, nous avons perdu deux amis adhérents, monsieur Charreyre Henri et monsieur Dervieux Michel, ainsi qu'un collègue collectionneur toujours présent aux stands numismatiques.

Pour l'année 2022 nous vous donnons rendez-vous les dimanches 20 mars et 18 septembre pour les Bourses Multi collections. Nous prendrons toutes les dispositions nécessaires qui permettront aux exposants et aux visiteurs d'enfin se retrouver !



2020 et 2021 ont été et sont des années particulièrement difficiles pour le milieu culturel et ce, en raison de cette pandémie qui aura touché bon nombre de foyers.

Malgré tout, la troupe du Renouveau, a gardé sa positivité et, en dépit des différents confinements, a continué à se voir et à répéter soit en visio, soit de visu.

Nous avons ENFIN pu fouler la scène du Foyer Rural et surtout, surtout retrouver notre fidèle public. Vos rires et vos applaudissements nous manquaient tant !!!!

Cela fait 2 saisons théâtrales que nous installons nos décors pour 2 week-ends consécutifs et nous ne le regrettons en aucune façon. En effet, nous avons pu constater que notre public a été présent sur nos 6 dates.

Nous réitérerons ce système-là pour l'an 2022.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates de nos représentations, prévues au Printemps 2022, tout au long du mois de Mai.

Notre nouvelle pièce, déjà en apprentissage, s'intitule : « ATTENTION DANGER, GIRAFES » de Josie Tisseur.

Vous connaissez le mot « déjanté ? », et bien c'est ce qu'est cette nouvelle pièce.



A très vite cher public, nous vous attendons nombreux pour la découvrir.

Prenez soin de vous et de vos familles. Passez de belles fêtes de fin d'année.

Théâtralement vôtre,
Carmen, Evelyne, Josie, Lola, Nicole, Eric et Philippe.

TCSO TENNIS CLUB OYTIER SEPTÈME

Le TCSO compte 161 licenciés dont 152 suivent les entraînements avec Christophe BESSON, notre BE.

La rentrée s'est déroulée avec un planning plein, cours baby (3-4 ans), mini tennis (5-6 ans), entraînements adultes de tous niveaux. Nous encourageons la formation de Christopher Ballauri comme initiateur fédéral pour enrichir l'équipe pédagogique du TCSO. Il accompagne Christophe Besson pour les entraînements des enfants, collaboration riche et efficace.



Cette année encore, le club a engagé 3 équipes championnat mixte +35 ans, 2 équipes championnat mixte +15 ans et une équipe championnat Jeunes 13/14 ans, félicitations à Paul KULISA et Thomas LAMBERT pour leur investissement.

De notre côté, nous projetons d'organiser sur Septème et Oytier un open au début de l'été.

Nos rendez-vous réguliers :

Une permanence chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h au club house de Septème.

Infos pour les licenciés :

Les courts de Oytier sont désormais accessibles avec une carte magnétique, pour des raisons de sécurité et de responsabilité (pose d'une serrure sur la porte des courts).

Le TCSO élargit ses services grâce à un partenariat avec deux enseignes lyonnaises spécialisées dans le tennis et vous propose le cordage auprès de Christophe BESSON.

Contacts :

Laurent RENARD, président - TCSO38780@gmail.com

Alexandra COLIN, secrétaire - 07 81 82 06 51

Christophe BESSON, coach - 06 64 69 85 67





SEPT'DANSE

En septembre dernier, notre association a été très heureuse de retrouver la quasi-totalité des jeunes danseurs des années précédentes et s'en félicite !

Après l'activité danse, nous avons ouvert de nouveaux cours de gymnastique rythmique et de Baby-gym qui permettent à de nombreux enfants d'exercer une activité physique hebdomadaire, si importante pour leur développement, dès le plus jeune âge.

Au total 140 adhérents de 18 mois à 18 ans profitent des 15 cours hebdomadaires mis en place sur Oytier-Saint-Oblas ou Septème, selon les disponibilités de salles.

En raison de la pandémie, le concours de danse de l'ARDRA



de Bourg en Bresse a été reporté en septembre. Maélia Aspin a reçu un 1er prix à l'unanimité du jury pour sa variation en danse classique. Nous souhaitons autant de réussite aux 2 groupes qui participeront en janvier 2022 à ce concours.

En juin 2022 l'association présentera son traditionnel gala sur scène, en costumes.

Notre association organise depuis deux ans, en partenariat avec la troupe des Baladins de Péranche, une soirée café-théâtre qui encore cette année a remporté un réel succès.

Contact :

septdanse@gmail.com

<https://www.facebook.com/septdanse>

Bureau de l'association :

Présidente : Joëlle Gebel

Trésorière : Fabienne Loreau

Secrétaire : Amaury Aspin

ASSO 38 BADMINTON

Il ne manque plus que vous, alors si de futurs Badistes loisirs ou confirmés veulent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus !

Nous jouons au Gymnase de Septème les lundis et mercredis à partir de 20 h 00. Et entraînement des jeunes les Mercredis à partir de 18 h 30.

Nous proposons 3 séances d'essais sans engagement avec le prêt du matériel que, nous et la Fédération faisons, car notre club est affilié à la FFBad.

En plus d'avoir un côté sportif, nous aimons toujours l'esprit associatif/bénévole de nos adhérents car nous avons de multiples et divers rendez-vous dans la saison (tournois, rencontres loisirs et interclubs)...

Une page Facebook a été créée pour vous permettre de nous suivre.

Nous organisons un tournoi national de doubles mixtes sur la journée du samedi 29 janvier 2022 au gymnase Georges Brassens à Pont-Evêque. Entrée gratuite et spectacle assuré !

Alors venez taper le volant avec nous !

Contact :

La Présidente : 06 28 01 53 31

asso.septeme@hotmail.fr



RETROUVEZ NOTRE TOURNOI SUR BADISTE.FR

RETOUR SUR 2021

Au vu du contexte sanitaire nous n'avons pas pu organiser les grands événements comme la kermesse ou le carnaval. Nous avons donc innové avec une tombola et reproposé la vente hivernale de fromages. Les bénéficiaires, minimes soient-ils, ont permis de financer des moments conviviaux à l'école comme la venue du cirque ou encore le petit goûter/cadeau de fin d'école pour les CM2. Merci à tous !

Nous avons redémarré l'année scolaire plein d'enthousiasme et pu organiser notre fameuse soirée du « Beaujolais nouveau ». Nous proposons à nouveau la vente de sapins de Noël avec sa grande nouveauté 2021, leur possible livraison pour les oytilards !

PROJETS 2022

Nous envisageons de pouvoir reprogrammer des ventes très attendues comme les fromages ou chocolats de Pâques mais surtout de grands moments de convivialité comme le carnaval, la chasse aux œufs et la kermesse.

Nous y croyons fermement, 2022 sera enrichissante et pleine d'excellents moments à partager sur Oytier ! Nous vous y attendons pour cette nouvelle année !

NOUVEAU BUREAU

Présidente : Amandine Aspin
 Vice présidente : Auriane Potemski
 Secrétaire : Julie Thivard
 Vice secrétaire : Karen Collet
 Trésorier : Vincent Magdelaine
 Vice trésorière : Marie Correia



LES AMIS DU PAIN

RETOUR SUR 2021

Avec beaucoup de regrets nous n'avons pas pu organiser notre grande fête du pain au mois de juin à cause des règles sanitaires.

Nous avons par contre pu participer à la soirée du feu d'artifice et à la foire de la Saint Martin qui furent deux énormes succès et nous vous en remercions.

Nous avons continué l'aménagement du four et de la salle.

NOS PROJETS POUR 2022

- Terminer l'aménagement du four.
- « Fête du pain » les 11 et 12 juin.
- Soirée « afterwork » le 2 Septembre.
- Participation à la foire du 11 novembre.

Vos nombreux retours positifs, ainsi que l'ambiance festive observée lors de nos manifestations, nous motivent beaucoup à continuer ainsi et à réfléchir à d'autres formules ou améliorations pour continuer à vous ravir.



GROUPEMENT DE PARENTS

Fraîchement élu, le groupement de parents est une association (apolitique et sans rattachement à une fédération) composée de 7 mamans d'enfants inscrits à l'école Saint-Exupéry de Oytier, en relation directe avec la directrice de l'école.

Tout en respectant les principes de neutralité et de confidentialité, nos rôles consistent à :

- écouter, recueillir et relayer les avis/questions des parents pour porter leurs voix aux conseils d'école,
- défendre les droits de tous les enfants,
- contacter les bonnes personnes quels que soient les problèmes,
- renseigner les familles sur la vie scolaire et les activités de l'école,
- assurer un rôle de médiateur entre l'équipe éducative et les parents.

Exemples de thématiques pouvant relever de nos compétences :

- hygiène scolaire,
- sécurité des enfants,
- ambiance/climat d'une classe,
- travail en classe et/ou à la maison... etc.

Nous contacter :

groupermentdeparents38@gmail.com



AMICALE PÉTANQUE OYTILLARDE

C'est avec plaisir que nous vous informons de la création à Oytier Saint Oblas, de l'association L'AMICALE PETANQUE OYTILLARDE !

La Mairie de Oytier Saint Oblas met à notre disposition des locaux, une buvette et un terrain de boules qui sera transformé en 14 terrains de pétanque et 1 terrain de longue ou de jeu provençal.

L'objet de l'AMICALE PETANQUE OYTILLARDE est de développer la pétanque de loisir à Oytier Saint Oblas, accessible à tous les oytillards (des) et d'échanger et d'accueillir les clubs de pétanque des communes proches souhaitant participer à des rencontres libres d'entraînement ou des concours sur nos terrains de pétanque.

Cet échange nous permettrait de jouer à la pétanque de façon conviviale, et de faire évoluer l'ensemble des adhérents de chaque Club de pétanque.

Si vous souhaitez adhérer, venez seul ou en famille vous faire plaisir !!

Jeux ouverts du lundi au vendredi, et aussi samedi et dimanche, à la demande.

Venez rejoindre nos 20 adhérents déjà inscrits !!



AMICALE PETANQUE OYTILLARDE
HOTEL DE VILLE,
Oytier Saint Oblas, 1, Place de La Mairie,
38780 Oytier Saint Oblas.
Mail. : amipetanquoyt@gmail.com
Tél. : 06 34 33 37 80

Nouvelle
ASSO

La pandémie a remis en cause une partie de notre activité en 2021. Pourtant l'équipe a souhaité rester active dans le respect des mesures sanitaires et a fait le choix de s'adapter au jour le jour aux obligations officielles. Deux sections fonctionnent au sein de OYTIER CULTURE ET LOISIRS. La section Yoga et la section Cheval.



L'équipe de bénévoles au festival Equit'Isère 2021

OCL - OYTIER CULTURE LOISIRS



SECTION CHEVAL

Le rallye du Muguet a été reporté au 6 juin. Par une belle journée, les cavaliers présents ont pu apprécier cette balade au cœur de la campagne de Oytier et se mesurer dans différentes épreuves ludiques. Chacun a pu ensuite se restaurer par le repas tiré des sacs. La journée s'est terminée par la remise des récompenses aux participants

Le Festival EQUIT'ISERE devant toutes les incertitudes sanitaires a été maintenu avec les restrictions suivantes : pas de soirée dîner spectacle équestre, pas de grande troupe à renommée nationale, entrée libre toute la journée. Cette édition 2021 a été une grande réussite après tant de blocage des activités sociales : beau temps, affluence record, ambiance conviviale, présentations de races, spectacles divers et spectaculaires, stands animations enfants, maquillage, tout cela autour du TREC officiel très relevé avec la Fédération Française d'équitation. Cette fête restera longtemps dans nos cœurs comme une renaissance.

Remerciements à nos bénévoles qui y ont cru, à la mairie qui est toujours à nos cotés et à nos intervenants qui ont répondu présents.

Prochainement nous renouons avec le réveillon d'O.C.L. le 31 décembre.

Nous pensons déjà à l'édition 2022 qui sera la 20^{ème} fête du cheval organisée par notre association.

Venez nous rejoindre pour organiser cette grande fête

Voici déjà QUELQUES RENDEZ-VOUS

- Rallye du muguet : le dimanche 1er mai.
- Festival EQUIT'ISERE les 10 et 11 septembre.
- Réveillon le 31 décembre.

Contacts O.C.L. : Jean-Pierre MESTRALLET 06 80 64 53 23
Contacts Section cheval : ocl.chevalenfete@yahoo.fr

SECTION YOGA

Depuis septembre 2002 il existe à Oytier, sous l'égide de l'O.C.L., un cours de yoga les lundis au foyer rural à 19H30

Le yoga proposé est plus une technique pour mieux vivre qu'une discipline spirituelle et vise à redonner au corps de la mobilité ostéo-articulaire, viscérale.

Il n'y a pas besoin d'attendre l'âge de la retraite pour constater l'enraidissement, l'action sournoise et permanente de la pesanteur qui fait que tout s'affaisse, la faiblesse musculaire à laquelle sans s'en rendre compte on s'adapte, la résistance

au stress qui faiblit et qui fait qu'anxiété, dépression et burn-out rôdent autour de nous. Au final un cours de yoga c'est reprendre contact avec son corps, ses tensions, ses faiblesses. Par le mouvement, par le renforcement musculaire proposé lors de postures précises, par le travail sur le périnée, le grand oublié de nombreuses activités physiques, on retrouve un corps où il fait bon vivre. Pas besoin d'être jeune, souple, en bonne santé pour se mettre au yoga. Au contraire. Michel Perret, est diplômé de l'Institut Van Lysbeth, de l'Institut de Yogathérapie de Paris, formé par le docteur DEGASQUET au yoga pré et post-natal, à l'abdologie, et au yoga des seniors.



Pour rappel : au début des années soixante, une poignée d'anciens d'Algérie de Oytier s'était constituée en association, les A.F.N. = Anciens d'Afrique du Nord. Cette appellation faisait suite au recrutement des jeunes appelés de vingt ans pour rétablir l'ordre en Algérie. Cette mobilisation a commencé en 1954, jusqu'au 19 mars 1962. Pendant huit ans, les rappelés et appelés ont crapahuté dans le Djebel ou dans les villes, certains survivants se demandent encore ce qu'ils sont allés faire là-bas.

Ce mot, «maintien de l'ordre», a perduré jusqu'aux années 2000, puis la reconnaissance de ce conflit en état de guerre a été reconnu.

La carte du combattant a été attribuée dans les années soixante-dix, puis généralisée.

Le comité A.F.N. de Oytier constitué en 1960 ou 1961 s'est par la suite affilié à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie -FNACA-, association de combattants devenue au fil du temps la plus importante de France. En 2012, devant l'éclaircissement des rangs, les comités de Oytier et de Septème ont fusionné à la satisfaction de tous les jeunes ex-conscrits, devenus des octogénaires.

Aujourd'hui la FNACA entretient le devoir de mémoire en participant aux cérémonies commémoratives du 19 mars 1962, du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918. Elle organise également des manifestations qui font vivre l'association et regroupent ses membres.



© Henri Cordier - L'un des premiers banquets des Anciens d'Algérie au Café de la Brioche à Oytier (actuellement l'Atelier Beauté).

BASKET CLUB SEPTÈME OYTIER

Les années passent et le bureau est toujours fidèle à son poste : Christine, Marie line, Isabelle, Elodie et David, bien entourés par 4 entraîneurs très investis dans le club.

Le basket un sport collectif en salle qui a connu les années présentes de nombreuses perturbations avec la crise sanitaire, nous sommes encore sous l'obligation du pass sanitaire qui ne nous a pas permis cette année d'engager toutes les équipes prévues.



De ce fait, nous nous sommes regroupés avec le club de Diémoz pour les catégories U13 afin que les jeunes puissent faire des matchs.

Prochains matchs au gymnase de Septème à 18 h 30 : 8 janvier / 22 janvier / 5 février.

Venez les encourager !

Rappel : pass sanitaire obligatoire à l'entrée du gymnase

Nouveauté : création d'une page Facebook « Basket Club Septème Oytier ».

Renseignement : 06 15 48 45 08.



APEL LES ABEILLES

L'APEL (Association des Parents d'Elèves) de l'école privée des Abeilles, organise des événements et manifestations pour financer les projets de l'école.

L'année dernière, l'APEL a soutenu le projet des enseignantes autour de l'organisation de Jeux Paralympiques en partenariat avec l'AS HandiVienne.

Cette année, le thème des couleurs permettra aux enfants de participer aux ateliers de la Fabrique Musicale, de collaborer avec l'illustratrice Lucile Thibaudier, de découvrir le métier d'auteur/dessinateur avec les créatrices de la collection « Les Petits Chats » ou, pour les plus petits, de travailler sur leurs émotions avec le Monstre des Couleurs.



Pour 2021-2022, voici les principales manifestations organisées par l'APEL :

- Tenue d'un stand à la Foire de la Saint Martin de Oytier saint Oblas.
- Fête des Lumières au sein de l'école.
- Randonnée ouverte à tous, dimanche 3 avril, au départ du foyer rural.
- Kermesse de fin d'année, samedi 25 juin 2022.

L'APEL est aussi le relais des familles auprès de l'équipe pédagogique et des instances départementales compétentes.

L'APEL recherche des bénévoles pour intervenir auprès des enfants le temps du midi, pour l'entretien du potager et proposer de l'initiation à l'informatique.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous par mail apel-lesabeilles@outlook.fr ou au 07 61 61 69 71.

Abonnez-vous à notre [Page Facebook](#) *École privée les abeilles Oytier Saint Oblas.*

CLAS - COMITÉ LOCAL D'ACTION SOCIALE

TRADITIONNELLE SOUPE DE COURGE

Notre vente de soupe de courges cuisinée par l'équipe du CLAS, a eu un franc succès et nous tenions à remercier toutes les personnes ayant répondu présent.

62 kg de courge, 2 kg de lard, 7 L de crème nous ont permis de vous régaler d'une version aux châtaignes et d'une autre aux lardons.

L'équipe vous dit à l'année prochaine.

FOIRE DE LA SAINT MARTIN LE 11 NOVEMBRE

Encore une fois l'équipe du CLAS a assuré et, ce qui ne gâche rien, le soleil était de la fête ! Notre foire 2021 a été un franc succès avec 19 exposants présents à l'extérieur et 21 exposants à l'intérieur du foyer rural. Tous étaient ravis de leur journée et nous ont dit « à l'année prochaine ».

Nous avons comptabilisé plus de 900 visiteurs à l'intérieur.

Nous tenons à remercier toute l'équipe du CLAS ainsi que les personnes qui nous ont aidés par le prêt de matériel et les associations qui ont contribué à restaurer les visiteurs : l'association ACCA qui a assuré une restauration rapide à emporter, les Amis du pain pour le pain et les fougasses cuites au feu de bois.



Heureuse de pouvoir retrouver une activité normale, l'équipe de La Fabrique Musicale s'est mobilisée pour proposer une saison exceptionnelle.

Car si les cours ont pu être maintenus à distance durant toute la période de crise sanitaire aiguë, toutes les manifestations ont bien sûr été annulées.

C'est pourquoi nous revenons avec la volonté de vivre et partager la musique, ensemble !

Dès le mois de Septembre les cours ont repris normalement, dans nos locaux et en présentiel.

Les pratiques collectives ont pu reprendre elles aussi, ainsi les choristes, les musiciens de l'harmonie, du Big Band, de l'orchestre junior ont de nouveau le grand plaisir de se retrouver chaque semaine pour vibrer et résonner ensemble.

Et la motivation est grande, à en croire le nombre constant

d'adeptes !

Quoi de plus enthousiasmant alors pour chacun d'eux que de préparer des rencontres incroyables avec le public ?

Ainsi, parmi de nombreux événements incontournables il y aura « La Fabrique en fête » en décembre : grands élèves, musiciens amateurs confirmés et professionnels vous donnent rendez-vous pour quatre concerts autour de Noël, dans plusieurs communes du territoire des Collines du Nord Dauphiné. Concert à l'église pour le chœur, les grands élèves et les professeurs se retrouveront pour un concert d'exception à Bonnefamille et le Nouvel an sera célébré en musique à St Georges avec Hugues Chabert, soliste concertiste qui nous fera la joie d'être à la Fabrique pour la deuxième fois.

Au mois de Mars ce sera Broadway Extra Live. Après le succès de Broadway Live c'est une version encore plus folle que nous vous proposons pour régaler vos yeux autant que vos écoutilles !

Le Big Band de La Fabrique sera en concert cette saison. Un des derniers nés, cet orchestre composé de musiciens de choix a hâte de pouvoir enfin se produire sur scène et compte sur vous pour vous laisser entraîner sur ses rythmes endiablés !

Vous l'aurez compris la Fabrique vit, vibre, joue, résonne, unit, réunit et n'en finit pas de se réinventer pour le plus grand plaisir de chacun.

Pour retrouver l'intégralité des manifestations proposées cette saison ou vous renseigner sur nos activités, rendez-vous sur notre page facebook ou sur notre site internet :

www.lafabriquemusical.com



La deuxième année de vie de notre association est aussi dynamique que la première !

C'est tous les jeudis à 18 h 30 que nous nous retrouvons au foyer rural pour une séance d'1 heure d'exercices, en musique, préparée par Samir Labidi, notre coach.

Aujourd'hui c'est 40 adhérents qui nous suivent dans nos séances et dans nos événements.

2021 a été marqué pour nous par un film réalisé lors d'une séance en extérieur par Canal Vienne et par la



flashmob du 16 juillet qui illustre très bien notre énergie et notre envie de partage et de fête !

Du coup, nous avons proposé une soirée Disco Party le 19 novembre dernier. Une première réussie avec environ

150 personnes présentes pour un moment festif et dansant.

Alors en 2022, rejoignez-nous pour encore plus de partage et de sport !

Contact :

Présidente : Marjorie Peillet
oytierfitnesspourtous@gmail.com



Toute l'équipe réunie pour la Flash mob du 16 juillet 2021

FOOTBALL CLUB MOS3R



Le FC MOS 3R a retrouvé une activité footballistique normale.

Après 2 saisons tronquées, le club espère enfin pouvoir réaliser une saison pleine, qui plus est agrémentée par de bons résultats sportifs.

Pour ce faire, l'apport du terrain synthétique à Septème (auquel la commune de Oytier-Saint-Oblas a apporté sa contribution financière) s'avère un atout important, voire indispensable pour permettre le développement et la pérennité du club.

Fort de ses 400 licenciés, le club espère bien poursuivre sa progression tant qualitative, avec notamment 2 équipes évoluant en région (seniors 1 et U15) que quantitative, avec un nombre de licenciés qui n'a pas baissé, malgré la pandémie.

Les inscriptions sont toujours possibles.

Contacteur Laurent TERRY
 06 19 30 81 96

Structure sportive d'encadrement et d'organisation du club

Catégorie	Année de naissance	Jours d'entraînement	Lieu	Responsable	Téléphone
U6-U7	2016-2015	Mercredi 15 h - 16 h 15	MOIDIEU	DELAGE Alex	06 52 60 12 00
U8-U9	2013-2014	Mercredi 15 h - 16 h 15	MOIDIEU	SANCHEZ Fabrice	06 29 75 50 83
U10-U11	2011-2012	Mercredi 16 h 30 - 18 h / Vendredi 18 h - 19 h 30	SEPTÈME	BOURGUIGNON Nathan	06 25 07 95 19
U12-U13	2009-2010	Lundi 18 h - 19 h 30 / Jeudi 18 h - 19 h 30	SEPTÈME	HURTIER Benoit	06 65 10 91 52
U14-U15	2007-2008	Mardi 18 h 15 - 19 h 30 / Mercredi 15 h - 16 h 30 / Vendredi 18 h 15 - 19 h 30	SEPTÈME	CLEMENT Paco	06 59 84 01 20
U16-U17	2005-2006	Lundi 19 h 30 - 21 h / Mercredi 19 h - 20 h 30	SEPTÈME	BOURGUIGNON Nathan	06 25 07 95 19
U18-U19-U20	2002 à 2004	Mardi 19 h 15 - 21 h 15	SEPTÈME	ROLLAND Loann	06 31 61 86 00
SENIORS	a/c 2001	Mardi 19 h 15 - 21 h 15 / Vendredi 19 h 15 - 21 h 15	SEPTÈME	JARS Jean-Michel	06 17 62 48 72
VETERANS	Après 35 ans	Vendredi 21 h	SEPTÈME	ERISHMANN Geoffrey	06 83 29 16 19
GARDIENS		Mercredi 18 h - 20 h	SEPTÈME	FETA Mathieu	06 13 62 03 91



Créée en 2011, l'association Even'Mania fête cette année ses 10 ans !

Depuis 2011, les membres de l'association se concentrent sur l'organisation du Festival du Tonton. La gratuité de ce rendez-vous cache évidemment un immense travail de la part des bénévoles tout au long de l'année.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, alors...

Que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), étudiant(e) ou retraité(e), avec ou sans emploi, si vous êtes disponible, dynamique et motivé(e), que ce soit pour distribuer des tracts, installer le site, aider à tenir la buvette ou les loges des artistes...

Contactez-nous !

benevoles@festival-du-tonton.com

Nous ne recherchons pas seulement des bras, mais des personnes ayant le même état d'esprit que nous, pour faire vivre et grandir ce festival en le maintenant gratuit, tout en gardant le double objectif initial :

- Promouvoir des talents locaux et leur donner l'opportunité de se produire sur une belle scène devant un large public !
- Participer à la dynamique musicale et culturelle du territoire Nord-Isérois.

RENDEZ-VOUS LES 3, 4 & 5 JUIN 2022

Infos et programmation sur www.festival-du-tonton.com.



FERME DES PERRONNIÈRES



L'association la Ferme des Perronnières organise des manifestations équestres et des stages. L'objectif est de mettre en lien les amoureux des chevaux et des professionnels ayant un savoir technique et une

profonde connaissance des besoins naturels du cheval. Chaque connaissance apportée est toujours liée au bien être animal.

L'année 2022 s'annonce riche en stages : gestion de prairie, massage et utilisation de l'aromathérapie, photo, liberté avec Elsa Sinclair qui vient des USA, brain gym et cheval et



un stage « d'équitation éthologique » ou horsemanship pour suivre le programme Parelli avec Luc Parisi le seul instructeur Parelli en France.

N'hésitez pas à suivre la page facebook de l'association pour vous inscrire à ces différents événements.

Nouveau



VOUS AVEZ DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AVEC NOS PARTENAIRES,

NOUS VOUS ACCUEILLONS AU 316 RUE DU COLOMBIER À HEYRIEUX :

Lundi - Mercredi - Jeudi
> 9h - 13h / 14h - 17h

Mardi
> 10h - 13h / 14h - 18h30

Vendredi
> 9h - 16h

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE OUVRE UN

ACCUEIL FRANCE SERVICES

NOUVEAU
CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES !
Prenez RDV au 04 72 48 19 89

CONTACTEZ-NOUS :
Téléphone : 04.72.48.19.89
Mail : france.services@collines.org
www.collinesnorddauphine.fr

“ MON PERMIS DE CONDUIRE ARRIVE À EXPIRATION, COMMENT FAIRE POUR LE RENOUELER ? ”

“ EST-CE QUE J'AI DROIT À LA PRIME D'ACTIVITÉ ? ”

“ JE NE SAIS PAS COMMENT M'INSCRIRE À PÔLE EMPLOI... ”

“ JE SUIS ENCEINTE, QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ? ”

QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL FRANCE SERVICES ?



C'EST UN GUICHET UNIQUE QUI DONNE ACCÈS, DANS UN SEUL ET MÊME LIEU, AUX PRINCIPAUX ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS :

- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la Justice
- Finances publiques
- Pôle emploi
- Assurance retraite
- Assurance maladie
- Caisse d'allocations familiales
- Mutualité sociale agricole
- Plateforme Internet de La Poste

DEUX AGENTS

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

SONT A VOTRE DISPOSITION POUR :

Un accompagnement individuel dans vos démarches administratives.

Un accès libre à l'espace numérique pour réaliser vos démarches seul.

Pour des questions plus complexes, un accès à des rendez-vous visio ou physiques avec nos différents partenaires.



Entreprises

SOUTIEN AUX ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Entre novembre 2020 et juin 2021, 34 entreprises ont bénéficié de l'aide aux loyers professionnels mise en place par la CCCND. Ces entreprises qui ont subi des fermetures administratives en raison de la crise sanitaire répondaient aux critères émis par la collectivité.

La volonté des élus est en effet de favoriser le développement économique du territoire des communes.

A ce titre, les aides à l'investissement pour le commerce de proximité sont toujours attribuées par la CCCND.

Renseignements :

Service économie / Pôle Développement Territorial
Miliana Savic - miliana.savic@collines.org



Communauté de Communes

Siège de la communauté de communes des Collines du Nord-Dauphiné - 316 rue du Colombier - 38540 Heyrieux
04.72.48.19.89 - communaute@collines.org - http://www.collinesnorddauphine.fr

Urbanisme



- **La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe**

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également **aux demandes d'autorisation d'urbanisme**, avec l'obligation **pour toutes les communes** d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.



- **Quels sont les bénéfices du service en ligne ?**

Grâce à la **dématérialisation**, vous **pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.**

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne.

Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !



Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

- **Dès aujourd'hui...**

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

Sur AD'AU, laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

- **Et toujours...**

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !



Dès le mois de janvier, un lien sur le site web de la mairie de Oytier vous permettra de rejoindre la plateforme pour déposer votre demande d'urbanisme en ligne !

DÉPOSER MON PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE

À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Et vous, êtes-vous prêt au dépôt en ligne de vos demandes d'autorisation d'urbanisme ?



Solidarité

Service proposé par la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné et réservé à ses habitants



Transport Solidaire



Transport Solidaire, c'est le nom d'un service proposé par la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND) depuis 2019.

Ce service co-construit avec les CCAS s'adresse aux personnes en situation de grande vulnérabilité ou de handicap qui résident sur le territoire.

Cette initiative mérite d'être rappelée car elle permet de bénéficier de trajets vers des destinations desservies (3 zones définies) pour 1.50 €.

Renseignez vous auprès du CCAS de Oytier Saint Oblas ! 04 74 58 26 08

Vendredi 14 janvier	Voeux de la municipalité à 19 h au foyer rural
Samedi 5 mars de 14 h à 17 h	Nettoyons la nature organisé par la commission environnement de la municipalité
Dimanche 6 mars	Loto du basket au foyer rural
Vendredi 11 mars	Soirée animée avec Oyt'Fitness au foyer rural
Dimanche 13 mars	Choucroute du CLAS au foyer rural
19 mars	Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie
Week end des 19 et 20 mars	Bourse Multicollection au foyer rural
Dimanche 27 mars	Concours de belote avec la FNACA au foyer rural
Dimanche 10 avril	Premier tour des élections présidentielles
Dimanche 24 avril	Second tour des élections présidentielles
Dimanche 1er mai	Rallye du Muguet avec OCL section cheval
8 mai	Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
Du vendredi 6 au dimanche 8 mai	Représentations du Théâtre du Renouveau au foyer rural
Week-end du 3 au 5 juin	Festival du Tonton
Week-end des 11 et 12 juin	Fête du pain avec les Amis du pain à la salle des associations
Dimanche 12 juin	Premier tour des élections législatives
Dimanche 19 juin	Premier tour des élections législatives
Vendredi 2 septembre	Soirée Afterwork avec les Amis du pain
Week-end des 10 et 11 septembre	Festival Equit'Isère avec OCL section cheval
Week-end des 17 et 18 septembre	Bourse Multicollection au foyer rural
Dernier dimanche d'octobre	Vente de soupe de courge par le CLAS sur la place du village
11 novembre	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
Vendredi 11 novembre	Foire de la Saint Martin organisée par le CLAS
Samedi 19 novembre	Soirée animée avec Oyt'Fitness au foyer rural
Vendredi 16 décembre	Fête de l'Avent avec la municipalité et les écoles, sur la place du village
Samedi 31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre organisé par OCL au foyer rural

Nous souhaitons donner un nom à la « salle des associations »...

ON COMPTE SUR VOUS POUR NOUS AIDER !

Comment ça marche ?

Ce nom sera choisi en 3 étapes :

1. Chacun propose un nom à compter de la date de distribution de ce bulletin municipal, et ce jusqu'au 15 janvier 2022.
2. Un vote est organisé du 15 au 30 janvier auprès des habitants (vous pourrez voter en ligne ou en mairie).
3. Les 3 noms en tête du vote citoyen sont soumis au vote en conseil municipal durant le mois de février.

PARTICIPEZ ! Complétez ci-dessous, découpez et déposez le coupon en mairie

Le nom que je propose de donner à cette salle est : _____

J'indique mon nom et mon prénom ainsi que mon numéro de tel OU je n'indique rien si je préfère rester anonyme*.

* Prénom et nom seront communiqués pour le vote et après le vote si le nom que vous proposez est retenu. Le numéro de téléphone nous permettra de vous contacter si votre proposition est choisie par le conseil municipal.

Prénom NOM _____ Tel _____

Nom	Prénom.s	Date de naissance	Lieu de naissance
DIDIER	Aaron, Albert, Joel	13/01/2021	Bourgoin-Jallieu
DUINAT BOSCH	Edwin	02/02/2021	Vienne
GIBERT	Juliette, Malo	11/02/2021	Vienne
SOUILLARD	Nathan	18/02/2021	Vienne
MAQUEDA	Matheo, Michel, Henri	19/02/2021	Ste-Foy-lès-Lyon
THIVARD	Milo	06/03/2021	Feyzin
LEY	Elise, Marie, Christine	15/03/2021	vienne
RINGUENOIRE DOURLÉN	Enola, Liana	29/04/2021	Vienne
MAZELLA	Pablo, Louis, René	02/06/2021	Lyon 8ème
COTTARD	Naël, Ram	05/06/2021	Vienne
NAPOLI	Pablo	19/06/2021	Pierre-Bénite
CAGGIANO	Julian, Antonin, Henri	22/06/2021	Lyon 8ème
GAILLARD	Thelma	01/07/2021	Bron
MONDET	Elliot, Eugène, Christian	09/07/2021	Bourgoin-Jallieu
MERLIN	Lyssio	23/07/2021	Feyzin
SARRON	Malo, Thimothée	08/08/2021	Feyzin
LEPRONT	Baptiste, Michel, Jean	18/08/2021	Vienne
ALVERGNAT	Mael, Bruno, Eric	20/08/2021	Vienne
MOUSSIER	Calie	02/09/2021	Bourgoin-Jallieu
SARZINSKI	Paul, Philippe	05/09/2021	Vienne
BUISSON	Elio, Roger, René	23/09/2021	Bourgoin-Jallieu
BARRAZA	Pablo, Julio, Luis	30/09/2021	Bourgoin-Jallieu
GULDEN	Roxane	01/11/2021	Vienne
KLAR	Elia, Isa	04/11/2021	Pierre-Bénite
MAHREZ	Kamil	08/11/2021	Bron

20/03/2021 : Thierry ISNARD et Marie France MARTIN

26/06/2021 : Maxime GUILLERMIN et Charlène OLIVA

18/09/2021 : Enguerrand BRESSON et Marjorie GOUVERNEUR

02/10/2021 : Gaétan VOYEAU et Nadia ROMIEUX

23/10/2021 : Cédric HENEAX et Caroline MAGEM

Nom	Prénom.s	Date du décès
CORDIER épouse PETREQUIN	Gabrielle, Madeleine	09/01/2021
PERIER épouse BLOND	Yvonne, Marie, Françoise	10/01/2021
VALETTE	Benoit, Daniel, Jean	31/01/2021
GRAND	Jean, Paul	11/02/2021
HUAULME épouse MARTIN	Andrée, Jeanne, Camélia	04/04/2021
REVOLLAT veuve SAUGNIER	Marie, Thérèse, Adrienne	04/04/2021
DEBRUILLE	Xavier, Noël	10/05/2021
MARTIN	Jacques, André, Jean	17/06/2021
KAISER	Raymond, Marie	01/07/2021
DEBRUILLE	Germain, Joseph	13/07/2021
GONIN	Auguste	22/09/2021



Retrouvez toutes les infos de votre commune

www.oytier.fr

www.facebook.com/oytier/

Téléchargez notre application **oytier**

